

**PLAN D'ACTION — 2020**  
**Comité PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS**

**Mandat du comité**

Maintenir une vigie sur l'évolution des régimes de retraite, que les changements soient générés par l'entreprise elle-même ou par n'importe quel palier gouvernemental. Informer le CA des développements dans le domaine.

Recommander au Conseil d'administration des prises de position, des stratégies et des actions visant la promotion et la protection des droits des retraités d'Hydro-Québec et des bénéficiaires et réaliser ou faire réaliser, s'il y a lieu, les actions approuvées.

**Composition du comité**

Pierre Cormier et Michel Bergeron, co-responsables ; Luc Roy, Jean-François Poliquin, Gaston Bérubé, Claude Crevier et Yvan Cliche

**Plan d'action 2020**

<b>Activités à réaliser</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Résultats</b>
Poursuivre notre implication au sein de l'IRÉQ ; analyser les informations en provenance de l'Observatoire de la retraite. Identifier, s'il y a lieu, les enjeux spécifiques à notre association et en faire rapport au CA.	En continu	
Maintenir ou accroître nos relations avec nos partenaires (FADOQ, syndicats et associations professionnelles, y compris ceux d'HQ, etc.) pour identifier des intérêts communs et faire alliance au besoin.	En continu	
Poursuivre les rencontres avec Hydro-Québec relativement à l'évolution de notre régime de retraite (évaluation actuarielle, etc.) et au suivi du dossier AVCS	En continu	
Collaborer aux conférences thématiques et à la diffusion d'informations relatives à la promotion et la défense des droits des retraités et bénéficiaires	En continu	
Maintenir une vigie sur les projets gouvernementaux susceptibles d'affecter les retraités (régime fédéral d'assurance médicaments, modifications aux lois sur les régimes de retraite, etc.) et en faire rapport au CA	En continu	